

# Présuppositions, implications et verbes français<sup>1</sup>

par

Ole Mørdrup

Ces dernières années, on s'est beaucoup servi des notions de présupposition et d'implication pour éclaircir certains phénomènes linguistiques. Les Kiparsky ont utilisé la présupposition pour définir la classe des verbes factifs (cf. Kiparsky 1971), et Karttunen a employé l'implication (et la présupposition) pour décrire la logique des verbes à compléments phrastiques (voir Karttunen 1971b). Je me suis proposé, d'une part, de dresser des listes exhaustives de ces verbes<sup>2</sup>, d'autre part, d'examiner si ces propriétés sémantiques ont des répercussions sur le plan syntaxique. Les Kiparsky ont d'ailleurs voulu montrer que c'est le cas pour l'anglais, où ils pensent que le choix d'un type de complément dépend dans une large mesure de facteurs sémantiques comme la présupposition.

Pour mener à bien ce travail, j'ai analysé tous les verbes qui prennent un complément phrastique, soit sous la forme d'un infinitif, soit sous la forme d'une subordonnée. Les matériaux comprennent environ 500 verbes. Un peu plus de la moitié possèdent des implications quant à la valeur de vérité du complément. Ces verbes seront traités dans la première partie et les autres, ceux qui n'ont pas d'implications quant à la valeur de vérité du complément, le seront dans la seconde.

---

1: Cet article a d'abord paru en danois sous le titre: Logik og franske verber, RIDS 19, København 1973.

Je tiens à remercier Carl Vikner, avec qui j'ai eu de longues discussions très profitables, et François Marchetti, qui a patiemment donné son avis sur les cas que je lui ai soumis.

2: Il peut paraître téméraire de vouloir présenter les listes comme exhaustives, et il faut bien l'admettre, ce n'est guère possible. Ces verbes constituent des classes plus ou moins ouvertes, où l'on pourra toujours ajouter tel ou tel verbe qui, dans un emploi marginal, prend un complément phrastique. J'ai dû faire un choix, en écartant les verbes dont l'emploi avec un complément phrastique m'a semblé trop marginal. Les listes ont été dressées à l'aide de Blinkenberg (1960), Boysen (1971), Caput (1969), Nordahl (1969) et Sandfeld (1965 b).

### Première partie

#### *Verbes-trou*

Dans un article récent, Karttunen a proposé une classification des verbes en deux classes (il y a, en fait, une troisième classe, les filtres, mais, d'après lui, aucun verbe n'entre dans cette classe): les verbes-trou et les verbes-bouchon (voir Karttunen 1973). Les trous sont caractérisés par le fait qu'ils laissent passer toutes les présuppositions du complément. (3), qui est présupposée par (2), est aussi présupposée par (1).

- (1) Pierre a regretté que Marie sache que Sheila est enceinte.
- (2) Marie sait que Sheila est enceinte.
- (3) Sheila est enceinte.

Les bouchons, au contraire, ont pour caractéristique de bloquer toutes les présuppositions du complément, de sorte que (4) ne présuppose pas (3), qui est toujours présupposée par (2).

- (4) Pierre a dit que Marie sait que Sheila est enceinte.

Les verbes factifs et les verbes implicatifs entrent dans la classe des trous, tandis que les verbes qui n'ont pas d'implications sont des bouchons. Cependant, il n'est pas sûr qu'il existe des bouchons dans un sens absolu, parce qu'il arrive que ces verbes aient des implications dans certaines constructions (voir p. 152).

#### *Les verbes factifs*

Les verbes factifs sont caractérisés par le fait que la valeur de vérité du complément reste inchangée sous l'effet de la négation ou de l'interrogation. En énonçant (5), (6) ou (7), le locuteur a en même temps exprimé la conviction que (8) est vraie.

- (5) Pierre regrette que Sheila soit enceinte.
- (6) Pierre ne regrette pas que Sheila soit enceinte.
- (7) Est-ce que Pierre regrette que Sheila soit enceinte?
- (8) Sheila est enceinte.

Le fait que (8) reste vraie indépendamment de la négation ou de l'interrogation est en général traité à l'aide de la notion de présupposition. (8) est ainsi présupposée par (5)-(7).

*La notion de présupposition*

La notion de présupposition est souvent utilisée sans être définie rigoureusement. Cela est pourtant nécessaire, car il existe plusieurs définitions assez différentes. En général, on distingue entre deux classes<sup>3</sup> de présuppositions, l'une pragmatique<sup>4</sup>, l'autre sémantico-logique. La conception pragmatique de la présupposition concerne les rapports entre l'énonciation d'une phrase et le contexte où elle est énoncée. Si un locuteur énonce (5), par exemple, il présente par là (8) comme un fait avéré. Cela n'implique pas nécessairement la sincérité de la part du locuteur, exigence qui aboutirait à exclure la possibilité de mentir, mais cela implique quand même une prise de position de sa part. En énonçant (5), il fait comprendre à son interlocuteur qu'il tient (8) pour vraie. S'il avait voulu faire croire qu'il la tenait pour fausse, il aurait pu dire (9):

(9) Pierre s'est imaginé que Sheila est enceinte.

Enfin, s'il s'abstenait de prendre position, il pourrait dire (10), où il rapporte seulement les pensées de Pierre:

(10) Pierre pense que Sheila est enceinte

Il faut souligner qu'on ne sait rien de la sincérité du locuteur, il s'agit plutôt de la manière de présenter les choses, de l'optique dans laquelle on désire les faire voir. C'est aussi une question de la cohérence du discours. On ne peut pas commencer par énoncer (5) pour ensuite affirmer (9), sans se contredire.

La conception logique de la présupposition est une relation sémantique entre deux phrases. Van Frassen a proposé (11) comme définition (cf. Van Frassen 1968):

(11) A présuppose B si et seulement si  
 a/ si A est vraie, alors B est vraie  
 b/ si A est fausse, alors B est vraie

La vérité de B est donc la condition pour que A ait une valeur de vérité. Si B est fausse, A n'est ni vraie ni fausse, à moins qu'on ne maintienne le

3: Voir par exemple Keenan (1971) et Karttunen (1973).

4: Il existe encore une classe de présupposition, liée au centre focal de la phrase. Comme je m'occupe seulement de présuppositions lexicales, cette classe ne sera pas traitée.

principe de la bivalence. Dans ce cas, A présuppose toutes les phrases valides et rien que ces phrases.

Karttunen a montré (cf. 1971 c) que (11) n'est pas toujours valable pour les langues naturelles. Ni (12) ni (13) ne disent par exemple si (14) est vraie, elles posent seulement le fait comme une possibilité:

- (12) Il est possible que Pierre ignore que Marie est partie.
- (13) Si Pierre ignore que Marie est partie, il est mal renseigné.
- (14) Pierre ignore que Marie est partie.
- (15) Marie est partie.

Il faut pourtant rendre compte du fait que (15) est présupposée par (12) et (13), ce dont (11) n'est pas capable. Il est possible de le faire en introduisant des opérateurs modaux:

- (16) A présuppose B si et seulement si
  - a/ si A est possible, alors B est vraie
  - b/ si  $\sim$  A est possible, alors B est vraie
 (d'après Karttunen 1971 c, 67)

Les rapports entre les deux conceptions de la présupposition ne sont pas très clairs. En général, on peut dire que si A présuppose B pragmatiquement, alors A présuppose aussi B logiquement, mais l'inverse n'est pas toujours vrai (pour une discussion, voir Karttunen 1973, 170 et Stalnaker 1970, 279). Pour notre propos, cela n'a pas beaucoup d'importance.

Sur le plan linguistique, les définitions formelles présentent cependant un intérêt limité. Là, on a recours à une notion plus intuitive, que Karttunen a explicitée ainsi:

- (17) P présuppose Q si et seulement si
  - à chaque fois que P est affirmée, niée ou mise sous forme de question le locuteur doit croire que Q

Je voudrais proposer, en m'inspirant de la définition de l'implication présentée par Lyons (voir 1971, 445), une définition légèrement différente, qui présente l'avantage de mieux permettre de tester les verbes.

- (18) P présuppose Q si et seulement si
  - à chaque fois que P est affirmée, niée ou mise sous forme de question le locuteur ne peut pas nier que Q sans se contredire

Cela revient à dire qu'on ne peut pas, en même temps, affirmer (5) et nier (8) sans se contredire. (18) a aussi l'avantage de ne pas faire appel à la sincérité du locuteur. Elle exige seulement que le discours soit cohérent.

La notion de présupposition permet de mieux distinguer entre deux types de négation, souvent appelés respectivement interne et externe (ou méta-linguistique). La présupposition ne constitue évidemment pas tout le sens d'un énoncé, ce qui en reste a été appelé le posé. La négation interne ne nie que le posé et elle laisse passer toutes les présuppositions. La négation externe nie à la fois le posé et les présuppositions. (19) est donc ambiguë :

- (19) Pierre ne regrette pas que Sheila soit partie.
- (20) parce qu'il la déteste.
- (21) étant donné qu'elle est toujours là et qu'il le sait très bien.

On peut faire suivre (19) par (20) ou par (21). Dans (20), c'est seulement l'idée de regret qui est niée, tandis que le complément reste toujours vrai. C'est donc la négation interne qui est explicitée par la paire (19), (20). Dans le cas de la paire (19), (21), c'est à la fois l'idée de regret et le complément qui sont niés. C'est la raison d'être de l'énoncé même qui est mise en question. Nous avons donc là la négation externe.

### *Degrés de factivité*

Les verbes factifs ne constituent pas un groupe homogène. Il existe un petit groupe qui perd sa factivité dans certaines circonstances. Ces verbes ont été appelés semi-factifs (cf. Karttunen 1971 c). La différence entre les verbes semi-factifs et les verbes factifs a été formalisée par (11) et (16), qui valent respectivement pour les semi-factifs et les factifs. En énonçant (22), le locuteur ne connaît pas avec certitude la valeur de vérité de (24), mais il pense au moment de l'énonciation que (24) n'est pas vraie. Pour (23) au contraire, le locuteur sait que (24) est vraie, et c'est seulement son attitude à l'égard de ce fait qui peut se modifier, tandis que, dans (22), c'est la position même de (24) qui peut changer :

- (22) Si j'apprends un jour que je n'ai pas dit la vérité, je l'avouerai à tout le monde.
- (23) Si je regrette un jour que je n'aie pas dit la vérité, je l'avouerai à tout le monde.
- (24) Je n'ai pas dit la vérité.

Bien qu'on ait pu formaliser la différence entre les verbes factifs et les verbes semi-factifs, ces derniers présentent néanmoins pas mal d'obscurités. Je donnerai ci-dessous un échantillon de constructions où les semi-factifs perdent leur factivité.

Ce n'est pas par hasard que les verbes ont été mis à la première personne dans (22) et (23). A la première personne, les verbes semi-factifs perdent toujours leur factivité dans les constructions hypothétiques. Lorsque le verbe est à la troisième personne, la phrase devient ambiguë. Elle permet d'une part une interprétation factive, d'autre part une interprétation non-factive. On peut ainsi faire suivre (25) par (26) qui explicite la lecture factive et par (27) qui explicite la lecture non-factive :

(25) Il est possible que Marie apprenne un jour que Sheila est enceinte.

(26) car il est toujours possible qu'elle vienne nous voir, et alors Sheila le lui dira.

(27) car Sheila vient de se marier, et elle veut un enfant tout de suite.

L'ambiguïté de (25) disparaît si l'on nie *apprendre*. (28) permet seulement l'interprétation factive :

(28) Il est possible que Marie n'apprenne pas que Sheila est enceinte.

Nous avons déjà vu en (22) que les semi-factifs perdent leur factivité dans les constructions hypothétiques où l'hypothèse porte sur l'avenir. C'est aussi le cas quand l'hypothèse porte sur le présent (29) ou le passé (30) :

(29) Si j'apprenais que Marie avait acheté une voiture, je serais désolé.

(30) Si j'avais appris que Marie avait acheté une voiture, j'aurais été désolé.

Il est pourtant possible de rendre *apprendre* factif dans (30). Si l'on introduit dans (30) des expressions telles que *d'une autre manière* ou *à un autre moment*, le verbe devient factif. En énonçant (31), le locuteur présuppose que le complément est vrai :

(31) Si j'avais appris hier que Marie avait acheté une voiture, j'aurais été désolé.

La raison pour laquelle *apprendre* est factif dans (31) n'est pas claire, mais il semble que *hier* introduise une opposition qui laisse entendre que l'attitude du locuteur à l'égard du complément a changé au moment de l'énonciation. Il importe aussi que l'on mette l'accent sur *hier*, c.-à-d. que *hier* devienne le centre focal de la phrase, ce qui fait que le complément devient un pré-

supposé, mais les rapports entre cette classe de présuppositions et les présuppositions lexicales sont encore à éclairer.

Lorsqu'un verbe semi-factif est placé dans une proposition qui est complètement d'objet d'un verbe factif négatif ou d'un verbe- Seulement-SI négatif (voir plus loin pour une discussion de ces verbes), il perd sa factivité. Il s'agit ainsi de la même opposition entre (32) et (33) qu'entre (22) et (23). C'est la même chose avec (34) et (35):

- (32) Pierre s'est imaginé que j'apprendrais que je n'avais pas dit la vérité.  
 (33) Pierre s'est imaginé que je regretterais que je n'eusse pas dit la vérité.  
 (34) Pierre a soupçonné que j'apprendrais que je n'avais pas dit la vérité.  
 (35) Pierre a soupçonné que je regretterais que je n'eusse pas dit la vérité.

Nous rencontrons ici le même phénomène que dans (25). En niant *apprendre*, le verbe devient factif. (36) et (37) présupposent toutes les deux leur complément:

- (36) Pierre s'est imaginé que je n'apprendrais pas que je n'avais pas dit la vérité.  
 (37) Pierre a soupçonné que je n'apprendrais pas que je n'avais pas dit la vérité.

Karttunen a mentionné que les semi-factifs perdent leur factivité dans les questions en anglais (voir 1971 c, 63). Cela ne semble pas être le cas en français. Les questions de (38) présupposent toutes leur complément:

- (38) (a) As-tu { oublié  
 (b) { deviné  
 (c) { découvert  
 (d) { appris  
 (e) T'es-tu rendu compte } que tu n'as pas dit la vérité?

#### *Les verbes semi-factifs comprennent*

apercevoir	entendre <sup>5</sup>	observer
apprendre	entrevoir	réaliser
concevoir?	éprouver	remarquer
constater	indiquer?	(se rendre compte)
comprendre?	informer?	retenir
découvrir	marquer?	sentir
deviner	montrer?	voir
se douter		

5: *entendre* peut aussi exprimer la volonté; dans ce sens, il n'est pas factif.

Les verbes semi-factifs ont plusieurs traits en commun, tant du point de vue syntaxique que du point de vue sémantique.

Ils sont tous, dans une certaine mesure, synonymes de *apprendre qch* ou de *faire apprendre qch*. Ils se distinguent aussi nettement des verbes performatifs. A la première personne du présent de l'indicatif, ils s'emploient pour rapporter une activité, mais leur énonciation ne constitue pas en soi un acte comme pour les verbes performatifs.

Dotés du sens factif, les verbes semi-factifs se construisent toujours avec une complétive remplissant la fonction de complément d'objet direct, sauf dans le cas de *se douter* et de *se rendre compte*, où la complétive remplit la fonction de complément d'objet indirect. Quelques verbes semi-factifs entrent aussi dans des constructions avec l'infinitif (par exemple: *entendre*, *sentir*, *voir* (cf. p. 151) et *retenir* (cf. p. 150)), mais dans ces constructions, ils ne sont pas factifs. Ils ne conservent leur factivité que lorsqu'ils se construisent avec une complétive. Même si le sujet de la principale est coréférentiel au sujet du complément, celui-ci se réalise comme une complétive, contrairement à la règle générale du français.

Tous ces verbes ont un emploi non-factif. On peut se demander quelle valeur de vérité il faut attribuer au complément en l'introduisant par *si*, au lieu de le présupposer. Dans ce cas, le complément n'est pas présupposé par la phrase, mais les présupposés de la subordonnée interrogative sont présupposés par toute la phrase. Ainsi (39) présuppose (41), mais elle ne présuppose pas (40):

(39) Pierre n'a pas deviné si Marie sait que Sheila est enceinte.

(40) Marie sait que Sheila est enceinte.

(41) Sheila est enceinte.

Les verbes semi-factifs exigent normalement l'indicatif dans la complétive. Il y a pourtant quelques cas où la négation peut entraîner le subjonctif<sup>6</sup>.

### *Les verbes factifs*

Nous avons déjà défini les verbes factifs, dont il existe une centaine en français. On peut les diviser en deux groupes, les verbes- $\alpha$  et les verbes- $\beta$ , d'après le mode employé dans le complément.

6: pour plus de détails, voir Boysen 1971 et Nordahl 1969.

*Les verbes- $\alpha$  comprennent*

cachier	méconnaître	se rappeler
dissimuler	reconnaître	se souvenir
révéler	oublier	ignorer
		savoir

Les verbes- $\alpha$  se distinguent principalement des verbes- $\beta$  par le fait qu'ils exigent normalement l'indicatif dans la complétive; mais l'emploi des modes dépend en partie de la négation<sup>6</sup>. Ces verbes se divisent en verbes positifs et négatifs, selon les propriétés mises en lumière par Zuber (voir Zuber 1972, 72 et 109). (42 a) et (43 a) peuvent être vraies à la fois, mais (42 b) et (43 b) ne le peuvent pas, étant donné que (42 a) et (42 b) présupposent respectivement (43 a) et  $\sim$  (43 b):

(42) (a) Pierre	{ sait }	} que Marie a cessé de battre ses enfants.
(b)	{ ignore }	
(43) (a) Pierre	{ sait }	} que Marie a battu ses enfants.
(b)	{ ignore }	

*Les verbes- $\beta$*  peuvent se diviser en trois groupes, d'après la fonction du complément:

*Les verbes- $\beta_1$* : la complétive remplit le plus souvent la fonction de complément d'objet direct et, dans quelques cas, de complément d'objet indirect.

Les verbes- $\beta_1$  comprennent:

abuser	se dépiter	se louer
accepter	déplorer	se marrer
s'accommoder	endurer	se moquer
admirer	enrager	pester
applaudir	envier	se plaindre
apprécier	exulter	regretter
(dés-)approuver	se féliciter	remercier
bénir	jouir	ressentir
blâmer	jubiler	souffrir
critiquer	se lamenter	supporter
		trahir

*Les verbes- $\beta_2$* : la complétive remplit la fonction de sujet réel. Les verbes- $\beta_2$  comprennent:

arranger	embêter	refroidir
attendrir	empoisonner	renverser
blessier	ennuyer	reposer

bouleverser	épater	séduire
chiffonner	gâter	simplifier
compliquer	gêner	soulager
coûter	impressionner	stupéfier
déconcerter	intéresser	surprendre
dépasser	intriguer	toucher
déranger	oppresser	tourmenter
désarçonner	outrer ?	tracasser
désobliger	peiner	troubler
désoler	réfléter	vexer

*Les verbes- $\beta_3$* : la complétive remplit la fonction de complément d'objet indirect (explicitement quand la complétive est introduite par *de ce que*, et implicitement lorsque la complétive est introduite par *que*) ou de sujet réel. Tous les verbes de ce groupe sont réfléchis. Les verbes- $\beta_3$  comprennent:

s'affecter	s'émerveiller	s'indigner
s'affliger	s'enorgueillir	s'inquiéter
s'agacer	s'épouvanter	s'irriter
s'amuser	s'étonner	se justifier
s'attrister	s'excuser	s'offenser
se chagriner	se fâcher	s'offusquer
se choquer	se ficher ?	se réjouir
se consoler	se foutre ?	se satisfaire
se contenter	se glorifier	se scandaliser
s'effaroucher	s'honorer	se targuer ?
s'effrayer	s'impatienter	se venger

Les verbes factifs ne constituent pas un groupe aussi homogène que les verbes semi-factifs. Les verbes- $\beta$  ont néanmoins ceci de commun qu'ils exigent le subjonctif dans la complétive<sup>7</sup>. Les verbes- $\beta$  sont d'ailleurs *grosso modo* identiques au groupe de verbes traditionnellement dits de sentiment.

Il y a une autre différence importante entre les verbes semi-factifs et les verbes factifs. Pour ces derniers, le complément se réalise normalement comme un infinitif, lorsque le sujet de la principale est coréférentiel au sujet du complément.

La construction infinitive, le plus souvent, n'a pas d'influence sur la factivité du verbe. Cela arrive cependant dans quelques cas, par exemple pour *accepter*, *envier*, *oublier*, *se moquer* et *s'amuser*. *accepter* et *s'amuser* devien-

<sup>7</sup>: les complétives introduites par *de ce que*, qui admettent l'indicatif, constituent la seule exception appréciable.

nent des verbes implicatifs, tandis que *oublier* et *se moquer* deviennent des verbes implicatifs négatifs. Dans le sens de «désirer pour soi-même», *envier* perd sa factivité (par ex.: *il enviait d'être le propriétaire de la belle voiture*). La construction complétive n'est donc pas une condition nécessaire pour la factivité. Evidemment, elle n'est pas non plus une condition suffisante, comme le montrent des verbes tels que *croire*, *espérer*, *dire*, etc.

Les verbes- $\beta$  présentent un problème intéressant qui permet de mieux distinguer entre les verbes factifs et les verbes performatifs. Karttunen a dit que les verbes performatifs sont des bouchons (cf. Karttunen 1973, 174), mais Austin a signalé beaucoup de verbes- $\beta$  (surtout les  $\beta_1$ ) comme exemples de verbes performatifs (cf. 1971, 152 sv.). Etant donné que les verbes factifs sont des trous, cela exige une délimitation plus rigoureuse des verbes performatifs. Il y a cependant une différence essentielle entre les verbes- $\beta$  et les verbes purement performatifs tels que *avouer* (dans le sens juridique) et *promettre*.

Une partie des verbes- $\beta$  s'emploient d'une manière performative à la première personne du présent de l'indicatif. En énonçant (44), le locuteur a fait un acte de félicitation, et en énonçant (45), il a fait un acte d'aveu:

(44) Je me félicite que Marie soit tuée.

(45) J'avoue que j'ai tué Marie.

Si l'on veut rapporter ce qui s'est passé, lorsque quelqu'un a dit (44) et (45) il est possible de le faire en disant respectivement (46) et (47):

(46) Pierre s'est félicité que Marie soit tuée.

(47) Pierre a avoué qu'il a tué Marie.

Pour le locuteur, une différence très nette se dessine cependant entre (46) et (47), car, en disant (46), il annonce en même temps qu'il considère le complément comme vrai. S'il n'avait pas voulu exprimer cette opinion, il aurait utilisé un autre verbe pour décrire l'acte de Pierre. Il en va autrement pour (47). En l'énonçant, le locuteur n'exprime aucunement que le complément est vrai. Il ne fait rien d'autre que de rapporter l'acte de Pierre sans prendre position personnellement. Ce sont donc seulement des verbes purement performatifs qui sont des bouchons, tandis que les verbes factifs sont des trous.

### *Cas spéciaux*

1. Les complétives introduites par *de ce que* qui ont été traitées plus haut ne sont pas les seuls cas. Il existe encore deux groupes, où la complétive remplit

plutôt la fonction de complément circonstanciel (de provenance, de cause).

Le premier groupe comprend:

s'augmenter	jaillir	provenir
inférer	naître	venir

Le deuxième groupe comprend:

aimer	mépriser	en vouloir à qn <sup>8</sup>
jalouser	profiter	

Le fait que la complétive introduite par *de ce que* peut exprimer la cause explique la présence d'*aimer*, *jalouser* et *mépriser* sur la liste. Ce qui est intéressant pour notre propos, c'est que c'est la construction qui rend ces verbes factifs, car la complétive introduite par *de ce que* exprime toujours quelque chose de vrai. La grammaire traditionnelle a exprimé cela en disant que la complétive présente les faits comme réels.

2. Les verbes de ce groupe sont caractérisés par le fait que le sujet du complément est toujours coréférentiel au sujet de la principale. Le complément se réalise toujours comme un infinitif. Les verbes se divisent en deux groupes.

Le premier groupe comprend:

pâtir de	se rengorger de	punir qn de
	se repentir de	récompenser qn de

L'infinitif se réalise, dans ces cas, comme un infinitif passé, c.-à-d. que le complément exprime toujours quelque chose qui est antérieur à l'action de la principale. Ces verbes sont factifs, car il n'est pas possible d'énoncer (48)–(50) sans exprimer, en même temps, que l'on considère (51) comme vraie, ce qui veut dire que (51) est présupposée par (48)–(50):

- (48) Pierre s'est repenti d'avoir triché.
- (49) Pierre ne s'est pas repenti d'avoir triché.
- (50) Pierre s'est-il repenti d'avoir triché?
- (51) Pierre a triché.

*se borner à* et *se restreindre à* se distinguent de ces verbes par le fait que l'infinitif se réalise comme un infinitif présent, mais ils sont également factifs.

8: admet aussi, sans changement, la construction infinitive.

Le deuxième groupe comprend deux séries de verbes qui sont respectivement synonymes de *s'épuiser à* et de *se hâter de*.

La première série comprend:

se casser à	s'éreinter à	se tuer à
s'épuiser à	s'exterminer à	s'user à

La deuxième série comprend:

se dépêcher de	se hâter de	se presser de
s'empresse de/à		

*tarder à* appartient aussi à ce groupe.

L'infinitif se réalise normalement dans ces cas comme un infinitif présent. Ces verbes sont factifs, car (52)–(54) impliquent<sup>9</sup> toutes les trois que (55) est vraie:

- (52) Pierre s'épuise à travailler.
- (53) Pierre ne s'épuise pas à travailler.
- (54) Pierre s'épuise-t-il à travailler?
- (55) Pierre travaille.

(47) admet cependant deux interprétations, correspondant respectivement à la négation interne et à la négation externe. Si l'on met l'accent sur *s'épuise*, (53) a l'implication donnée plus haut, mais si, au contraire, on met l'accent sur *travailler*, (53) implique plutôt que (55) est fausse. De même, une réponse positive à (54) implique que (55) est considérée comme vraie, et une réponse négative à (54) permet deux réponses, l'une négative, l'autre positive, correspondant à l'ambiguïté de (53).

#### *Les verbes factifs négatifs*<sup>10</sup>

Les verbes factifs négatifs ont pour caractéristique de présupposer que le complément est faux. Ainsi (56) et (57) présupposent (58):

- (56) Pierre s'est imaginé que Sheila est partie.
- (57) Pierre ne s'est pas imaginé que Sheila est partie.
- (58) Il est faux que Sheila soit partie.

9: pour le sens d'*impliquer*, voir ci-dessous.

10. Karttunen n'a pas mentionné cette classe dans sa description des verbes anglais. Ils complètent pourtant les possibilités logiques de son schéma.

(57) est cependant ambiguë: elle peut impliquer que le complément est vrai. Il est possible d'expliquer ce fait en recourant à la notion de négation interne et externe. Dans le premier cas, il s'agit de la négation interne et dans le second de la négation externe. Il reste pourtant à expliquer pourquoi la deuxième interprétation semble plus naturelle ici que dans le cas des verbes factifs.

Les verbes factifs négatifs comprennent<sup>11</sup>

affecter de	simuler de	s'imaginer
feindre de	se figurer	rêver

Ces verbes posent encore d'autres problèmes. La fausseté du complément n'est pas toujours conservée dans les questions. (60) semble occuper une place intermédiaire entre (59) et (61). En énonçant (59), le locuteur présuppose que le complément est vrai, et dans l'énonciation de (61), il présuppose que le complément est faux, mais lorsqu'il énonce (60), il ne sait pas si le complément est vrai ou faux.

- (59) Est-ce que tu regrettes que Sheila soit enceinte?  
 (60) Est-ce que  $\left\{ \begin{array}{l} \text{tu t'imagines} \\ \text{tu te figures} \end{array} \right\}$  que Sheila est enceinte?  
 (61) Est-ce que tu rêves que Sheila est enceinte?

Il semble que ce phénomène soit limité au présent. (62) et (63), où les verbes sont respectivement au passé composé et au futur, présupposent que le complément est faux:

- (62) Est-ce que tu t'es imaginé que Sheila est enceinte?  
 (63) Est-ce que tu t'imagineras que Sheila est enceinte?

A l'impératif à la 2<sup>e</sup> personne, *s'imaginer* et *se figurer* impliquent que le complément est vrai. (64) implique ainsi que Sheila est enceinte:

- (64)  $\left. \begin{array}{l} \text{Imagine-toi} \\ \text{Figure-toi} \end{array} \right\}$  que Sheila est enceinte!

11: les linguistes anglo-saxons présentent souvent *pretend* comme factif négatif (voir par exemple Givón 1971, 3). *prétendre* n'est pas un verbe factif négatif, mais c'est un verbe déclaratif, parce qu'il est possible de l'employer sans que le locuteur doive nécessairement considérer le complément comme vrai ou faux.

*s'imaginer* et *se figurer* ont ici un sens très proche de *apprends que p* ou de *sache que p*.

### *Les verbes implicatifs*

Nous avons vu pour les verbes factifs que la négation (interne) n'avait aucune influence sur la valeur de vérité du complément, qui reste vrai si la principale est niée. Il existe cependant un autre groupe de verbes, celui des implicatifs, où la négation joue un rôle décisif pour la valeur de vérité du complément.

### *Les verbes implicatifs (positifs)*

Pour les verbes implicatifs, la caractéristique est d'avoir un complément vrai si la principale est positive, et inversement. Ainsi, lorsqu'un locuteur a énoncé (65), il ne peut pas nier (66) sans se contredire. De même, quand il a énoncé (67), il ne peut pas nier (68) sans contradiction. (65) et (67) impliquent respectivement (66) et (68):

- (65) Pierre a commencé à parler
- (66) Pierre parle
- (67) Pierre n'a pas commencé à parler
- (68) Pierre ne parle pas

Il est nécessaire de préciser quel sens il faut attribuer à *impliquer*. Karttunen a présenté une définition analogue à celle de la présupposition:

- (69) P implique si et seulement si  
à chaque fois qu'un locuteur affirme que P  
il doit croire que Q

A cette définition, je préfère celle proposée par Lyons (cf. 1971, 445) pour les mêmes raisons que celles données à l'occasion de la définition de la présupposition.

- (70) P implique Q, si et seulement si  
à chaque fois qu'un locuteur affirme que P  
il ne peut pas nier que Q sans se contredire

Il faut noter qu'*impliquer* a un sens plus faible que celui utilisé en logique. La règle de Modus Tollens n'est pas valable ici, comme l'a montré Karttunen (voir 1971 b, 7). Si Modus Tollens était valable, il en découlerait que (65) et

(67) équivaldraient respectivement à (66) et à (68), c.-à-d. qu'on pourrait inférer de (66) à (65) et de (68) à (67), mais c'est précisément ce qui n'est pas possible, puisque (65) et (67) ont des implications supplémentaires, que (66) et (68) n'ont pas, bien que, sur un plan strictement logique, il soit évident que (65) ne puisse être vraie si (66) est fausse.

Karttunen a formalisé la description des verbes implicatifs en leur établissant des postulats de sens (cf. 1971 b, 8). (71) et (72) sont valables pour les verbes implicatifs (positifs):

(71)  $v(S) \supset S$  « $v(S)$  est une condition suffisante pour  $S$ »

(72)  $v(S) \supset \sim S$  « $v(S)$  est une condition nécessaire pour  $S$ »

où  $v$  indique un verbe implicatif quelconque et  $S$  le complément.

Les verbes implicatifs<sup>12</sup> se laissent d'abord diviser en deux groupes exemplifiés par *commencer à* et *contraindre qn à*. Le premier groupe peut encore se subdiviser en quatre sous-groupes:

1°. Le premier sous-groupe comprend:

s'abaisser à	commencer à	descendre à
s'abandonner à	condescendre à	s'enhardir à
accepter de	consentir à	finir par
s'aventurer à	daigner	se hasarder à

2°. Le deuxième sous-groupe comprend:

s'acharner à	continuer à	persévérer à
s'adonner à	s'entêter à	persister à
s'attarder à?	s'obstiner à	

3°. Le troisième sous-groupe comprend:

aboutir à	atteindre à	réussir à
arriver à	parvenir à	

4°. Le quatrième sous-groupe comprend:

s'amuser à	se délecter à	se plaire à
se consacrer à	se divertir à	

Les présuppositions ne sont pas un phénomène uniquement lié au verbes factifs. Depuis longtemps, le sens des verbes implicatifs a aussi été analysé en une partie présupposée et une partie posée (voir Ducrot 1971, 63, et

12: *obtenir* est aussi un verbe implicatif, mais il occupe une place à part, parce qu'il admet aussi la construction complétive.

Keenan, 1971, 47). Il existe cependant une différence importante entre les implications et les présuppositions des verbes implicatifs (pour les sous-groupes 1-3). Les présuppositions concernent le temps *avant* le moment de l'action et les implications le temps *après* le moment de l'action<sup>13</sup>.

Les verbes du premier groupe ont ceci de commun qu'ils présupposent que le complément était faux avant le moment de l'action. (73 a) et (73 b) présupposent ainsi (74):

- (73) (a) Pierre { a } commencé à dormir à dix heures.  
 (b) { n'a pas }  
 (74) Juste avant dix heures, Pierre ne dormait pas.

Il faut pourtant noter que (73 b) est ambiguë. On peut la faire suivre par (75):

- (75) parce qu'il s'est déjà endormi à neuf heures.

Dans ce cas, (74) n'est plus vraie, mais dans la première interprétation de (73 b) explicitée par (74), nous avons la négation interne, et dans l'interprétation explicitée par (75), il s'agit de la négation externe. Cette description est corroborée par le fait que (67) n'est pas ambiguë. Elle ne permet que la première interprétation, car elle se réfère au moment de l'énonciation. Si l'on voulait mettre un adverbe, ce serait quelque chose comme *encore* ou *au moment où je parle*.

Les verbes du second sous-groupe présupposent, au contraire, que le complément était vrai avant le moment de l'action. (76 a) et (76 b) présupposent que (77) est vraie:

- (76) (a) Pierre { a } continué à travailler jeudi.  
 (b) { n'a pas }  
 (77) Juste avant jeudi, Pierre a travaillé.

Nous retrouvons la même ambiguïté pour (76 b) que pour (73 b), à laquelle nous donnons la même explication.

Les verbes du troisième groupe ont, en dehors de la présupposition temporelle des verbes du premier groupe, comme présupposition qu'on a tenté d'accomplir l'action indiquée par le complément avant le moment de la réussite. (78 a) et (78 b) présupposent ainsi (79) et (80)<sup>14</sup>.

13: la description qui suit s'inspire aussi des travaux de Givón (voir Givón 1972).

14: (79) et (80) n'épuisent pas la structure présuppositionnelle de *réussir*.

- (78) (a) Pierre { a } réussi à convaincre Marie jeudi.  
 (b) { n'a pas }
- (79) Juste avant jeudi, Pierre a tenté de convaincre Marie.  
 (80) Juste avant jeudi, Pierre n'avait pas convaincu Marie.

Etant donné que les présuppositions ne sont pas nécessairement liées les unes aux autres, l'ambiguïté de (78 b) est plus compliquée que celle de (73 b) et de (76 b), mais elle reste essentiellement de même nature.

Les verbes du dernier sous-groupe se distinguent des autres verbes implicatifs par le fait qu'ils n'ont pas de présuppositions temporelles, car il y a simultanéité entre l'action de la principale et celle du complément.

Il faut remarquer que les implications pour les verbes des quatre sous-groupes ne sont pas de même nature. Les verbes du troisième sous-groupe impliquent l'accomplissement de l'action indiquée par le complément. (81) implique ainsi (82), où *escalader le rocher* a le sens d'*atteindre le sommet*, parce que la locution est perfective ici :

- (81) Pierre a réussi à escalader le rocher à midi.<sup>15</sup>  
 (82) Pierre a escaladé le rocher à midi.

Cela signifie que l'action s'arrête à ce moment. (81) implique donc aussi (83) et s'apparente par là au premier sous-groupe des verbes implicatifs négatifs (par ex. *cesser*) :

- (83) Juste après midi, Pierre n'escalade plus le rocher.

Les verbes des autres groupes impliquent, au contraire, que l'action du complément est en train de se dérouler. Ainsi, (84) implique (85), où *escalader le rocher*, puisqu'elle est imperfective, prend le sens de *grimper sur le rocher* :

- (84) (a) Pierre { a { commencé } } à escalader le rocher à midi.  
 (b) { continué }  
 (c)<sup>16</sup> { s'est amusé }
- (85) Pierre escaladait le rocher à midi.

Mais ces verbes n'impliquent pas que l'action en question s'accomplisse. En fait, on n'en sait rien. On peut faire suivre (85) aussi bien par (86 a) que par (86 b) :

15: L'exemple est dû à Marie-Alice Sférian.

16: La grammaticalité de (84 c) est douteuse à cause de *à midi*, adverbe de temps ponctuel. *s'amuser à* se combine plutôt avec un adverbe de temps duratif. *escalader le rocher* devient alors ambigu: il est soit imperfectif, soit perfectif (avec un sens itératif).

- (86) (a) il { est } arrivé au sommet  
 (b) { n'est pas }

Les différences se traduisent aussi par le choix des verbes qui peuvent se combiner avec les verbes des quatre sous-groupes. Les verbes du troisième sous-groupe se combinent de préférence avec des verbes perfectifs. Si l'on met un verbe imperfectif, il est perfectivisé. Les deux premiers sous-groupes se combinent, au contraire, avec des verbes imperfectifs, et si l'on met un verbe perfectif, il est imperfectivisé. Les verbes du type *s'amuser* préfèrent aussi les verbes imperfectifs, mais s'ils ont affaire à un verbe perfectif, ils lui donnent plutôt un sens itératif.

Le sujet des verbes implicatifs du premier groupe est normalement coréférentiel au sujet du complément, qui se réalise comme un infinitif.

Il y a pourtant des exceptions à cette règle. Quand il n'y a pas de coréférence entre le sujet de la principale et celui du complément, celui-ci se réalise comme une complétive introduite par *à ce que*. Le plus souvent, *à ce que* se construit avec des verbes de volonté, ce qui veut dire qu'il n'y a pas de relation logique entre la principale et le complément. Quelques-uns des verbes implicatifs se construisent aussi avec *à ce que*. Il s'agit des verbes du deuxième sous-groupe (sauf *atteindre à*), et *condescendre à*, *se résigner à*, *en venir à* et *s'acharner à*. Pour deux de ces verbes, la construction avec *à ce que* entraîne des modifications. Ce sont *se résigner à* et *s'acharner à*, qui deviennent respectivement un verbe factif et un verbe de volonté. (87) et (88) impliquent toutes les deux que (89) est vraie. (89) est donc présupposée par (87) et (88):

- (87) Pierre s'est résigné à ce que Sheila ne l'aime plus.  
 (88) Pierre ne s'est pas résigné à ce que Sheila ne l'aime plus.  
 (89) Sheila n'aime plus Pierre.

*se résigner à ce que* est factif et non pas semi-factif, comme le montre (90), qui implique également (89):

- (90) Il est possible que Pierre se soit résigné à ce que Sheila ne l'aime plus.

(91) n'implique pas (92), étant donné que *s'acharner à ce que* est un verbe de volonté:

- (91) Si le roi s'acharne à ce que vous épousiez l'Infante, c'est parce qu'il ...  
 (Montherlant, cit Nordahl 1969, 62)  
 (92) Un jour, vous aurez épousé l'Infante.

Karttunen a relevé quelques traits caractéristiques des verbes implicatifs anglais (cf. Karttunen 1971 a, voir aussi Newmeyer 1969) en ce qui concerne les compléments circonstanciels, les verbes modaux et les questions. Les mêmes restrictions se retrouvent pour les verbes implicatifs français du premier groupe.

*Les adverbes de temps*<sup>17</sup>:

- (93) Pierre a réussi hier à convaincre Marie.  
 (94) Pierre a réussi à convaincre Marie hier.  
 (95) Pierre a convaincu Marie hier.

(95) est impliquée tant par (93) que par (94). Cela n'a aucune importance si *hier* est mis dans la principale ou dans la subordonnée. Le domaine de l'adverbe est dans les deux cas toute la phrase. C'est pourquoi on ne peut pas avoir en même temps deux adverbes de temps dans la phrase, l'un dans la principale et l'autre dans la subordonnée, où les deux adverbes se réfèrent, pour la même action, à deux moments différents. (96) est ainsi agrammaticale, puisque (97) l'est:

- (96) \*Pierre a réussi hier à convaincre Marie demain.  
 (97) \*Hier Pierre a convaincu Marie demain.

Les mêmes restrictions existent pour les compléments de lieu. Le lecteur s'en convaincra en substituant *chez lui* à *hier* et *chez elle* à *demain*.

*Les verbes modaux*:

- |             |   |                                     |   |                     |
|-------------|---|-------------------------------------|---|---------------------|
| (98) Pierre | { | doit<br>peut<br>veut<br>ose<br>sait | } | commencer à courir. |
| (99) Pierre | { | doit<br>peut<br>veut<br>ose<br>sait | } | courir              |

<sup>17</sup>: *accepter* et *consentir* admettent deux adverbes différents.

En énonçant (98), le locuteur exprime la conviction que (99), c.-à-d. que (98) implique (99), où le verbe implicatif est omis.

*Les questions:*

- (100) Est-ce que Pierre s'est mis à nager?  
 (101) Est-ce que Pierre nage?

Une réponse positive à (100) implique une réponse positive à (101), de même qu'une réponse négative à (100) implique une réponse négative à (101). Les réponses aux deux questions sont toujours soit positives soit négatives, c.-à-d. que poser une question comme (100) correspond à vouloir une réponse à (101).

On trouve un phénomène du même genre à l'impératif. Quand on donne un ordre comme (102), cela équivaut à désirer une réaction positive à (103):

- (102) Mettez-vous à chanter!  
 (103) Chantez!

Le deuxième groupe des verbes implicatifs est beaucoup plus homogène. Il ne peut se diviser en sous-groupes. Le deuxième groupe des verbes implicatifs comprend:

(ré-)accoutumer qn à	convaincre qn de	laisser
acculer qn à	décider qn à <sup>18</sup>	obliger
amener qn à	déterminer qn à <sup>18</sup>	persuader qn de <sup>19</sup>
assujettir qn à	entraîner qn à	plier qn à
astreindre qn à	faire faire qch à qn	porter qn à
conduire qn à	forcer qn à	pousser qn à
contraindre qn à	(ré-)habituer qn à	provoquer qn à
		réduire qn à

Lorsqu'un locuteur a énoncé (104 a), il ne peut nier (104 b) sans se contredire, de même que l'énonciation de (105 a) exclut la négation de (105 b) (en ne tenant compte que de la négation interne):

18: La forme réfléchie n'a pas d'implications quant à la valeur de vérité du complément.  
 19: *persuader qn que* est sans implication quant à la valeur de vérité du complément.  
 Dans cette construction, *persuader* est plutôt un verbe-bouchon.

- (104) (a) Pierre a contraint Marie à partir.  
 (b) Marie est partie.  
 (105) (a) Pierre n'a pas contraint Marie à partir.  
 (b) Marie n'est pas partie.

Comme présupposition de (104 a) et de (105 a), je proposerai (106 a), qui est généralisée dans (106 b):

- (106) (a) Marie n'avait pas l'intention de partir.  
 (b) Quelqu'un n'avait pas l'intention de faire l'action indiquée par le verbe du complément.

(106 b) vaut pour tous les verbes de ce groupe, qui sont plus ou moins synonymes de *faire faire qch à qn*.

(105 a) est cependant ambiguë. Elle peut également impliquer (104 b). Cette interprétation est explicitée par (107):

- (107) car elle s'est décidée elle-même à partir.

Dans ce cas, (106) est niée. Ici, nous avons la négation externe, alors que, dans la première interprétation de (105 a), nous avons la négation interne.

Pour Karttunen (cf. 1971 c, 10), ces verbes sont des implicatifs simples (appelés des verbes-SI), c.-à-d. qu'ils n'ont qu'une implication lorsque la principale est positive. C'est seulement (71) qui est valable pour ces verbes. Lorsque la principale est négative, il n'y a pas de relation logique entre la principale et la subordonnée. C'est la même chose pour les verbes négatifs du type *dissuader qn de* (voir p. 150), appelé verbe-SI négatif, qui n'a pas non plus d'implications lorsque la principale est négative. Pour ces verbes, ce serait seulement (114) qui serait valable, et non pas (115).

L'ambiguïté de (105 a) correspond pourtant exactement à celle de (73 b), à condition que (106) soit valable. Il est évident qu'elle est valable pour (104 a), mais il est moins clair qu'elle le soit pour (105 a), et je ne puis donner d'arguments décisifs en faveur de cette hypothèse. Il me semble pourtant qu'il y a un argument en ceci: dans les cas où (105 a) implique (104 b), cela exige une explicitation, tandis qu'elle n'a pas besoin d'être explicitée lorsqu'elle implique (105 b).

Les verbes du deuxième groupe n'obéissent pas aux mêmes restrictions que ceux du premier groupe. Cela ne tient pas au fait que, pour les derniers, le sujet de la principale est normalement coréférentiel au sujet du complément, tandis que, pour les premiers, ce n'est pas le cas. Cela ne change rien, si l'on

met un verbe réfléchi au lieu d'un verbe non-réfléchi, par exemple *se contraindre* au lieu de *contraindre*.

Pour décrire la différence entre les deux groupes de verbes, on doit plutôt dire, même si c'est un peu vague, que les verbes du premier groupe n'ont que peu de valeur propre. Ils désignent en général des aspects de l'action indiquée par le verbe du complément. Cela est très net dans le cas des verbes modaux où le sens ne change pas fondamentalement quand on omet le verbe du premier groupe (cf. (98) et (99)). Les verbes du deuxième groupe sont, au contraire, plus indépendants. On ne peut pas aussi facilement les omettre dans le cas des verbes modaux (cf. (110) et (111)), et on peut s'imaginer un décalage entre l'action indiquée par la principale et celle indiquée par le complément. Cela permet d'introduire deux adverbess de temps dans la phrase:

- (108) (a) Hier, Pierre a contraint Marie à partir aujourd'hui.  
 (b) Hier, Pierre a décidé Marie à partir aujourd'hui.

Ce n'est pas toujours possible pour tous les verbes de ce groupe. (109) n'est pas grammaticale:

- (109) \*Hier, Pierre a fait partir Marie aujourd'hui.

Pour ce qui est des verbes modaux, ce n'est que dans le cas de *devoir* qu'il y a un rapport logique entre les phrases correspondantes:

- |              |   |                                     |   |                             |
|--------------|---|-------------------------------------|---|-----------------------------|
| (110) Pierre | { | doit<br>peut<br>sait<br>veut<br>ose | } | contraindre Marie à partir. |
| (111) Marie  | { | doit<br>peut<br>sait<br>veut<br>ose | } | partir.                     |

Puisqu'il est possible d'avoir un décalage entre l'action indiquée par la principale et celle du complément, les réponses aux questions (112) et (113) ne se suivent pas toujours. Une réponse positive à (112) n'implique pas nécessairement une réponse positive à (113) à cause du décalage possible. Une réponse négative à (112) implique, au contraire, une réponse négative à (113), si l'on ne tient compte que de la négation interne:

(112) Est-ce que Pierre a contraint Marie à partir?

(113) Est-ce que Marie est partie?

### *Les verbes implicatifs négatifs*

Les verbes implicatifs négatifs ont cette caractéristique que le complément est faux quand la principale est positive et vice-versa. Ils obéissent aux postulats de sens (114) et (115):

(114)  $v(S) \supset \sim S$  « $v(S)$  est une condition suffisante pour  $\sim S$ »

(115)  $\sim v(S) \supset S$  « $v(S)$  est une condition nécessaire pour  $\sim S$ »

Ainsi, lorsqu'un locuteur énonce (116 a), il ne peut pas nier (116 b) sans se contredire. De même, quand il énonce (117 a), il ne peut pas nier (117 b) sans contradiction:

(116) (a) Pierre a cessé de parler.

(b) Pierre ne parle plus.

(117) (a) Pierre n'a pas cessé de parler.

(b) Pierre parle.

Comme les verbes implicatifs positifs, les verbes implicatifs négatifs peuvent d'abord se diviser en deux groupes principaux exemplifiés par *cesser de* et *dissuader qn de*.

Le premier groupe peut encore se diviser en trois sous-groupes:

1°. Le premier sous-groupe comprend:

achever de

cesser de

finir de

s'arrêter de

démordre de<sup>20</sup>

s'interrompre de

2°. Le deuxième sous-groupe comprend:

échouer à

3°. Le troisième sous-groupe comprend:

s'abstenir de

s'exempter de

se passer de

ajourner de

faillir (à)

se priver de

dédaigner de

ne pas laisser de

refuser de

différer de

manquer à/de

renoncer à

se dispenser de

négliger de

se reposer de

épargner de

omettre de

résister à

éviter de/que

oublier de

20: Ce verbe se rencontre seulement dans des constructions négatives.

Les verbes du premier sous-groupe présupposent que le complément était vrai avant le moment de l'action. Ainsi (118 a) et (118 b) présupposent (119):

- (118) (a) Pierre { a } cessé de manger à dix heures.  
 (b) { n'a pas }
- (119) Juste avant dix heures, Pierre mangeait.

Nous retrouvons aussi la même ambiguïté pour (118 b) que pour (73 b), car il est possible de faire suivre (118 b) par (120), qui nie explicitement (119):

- (120) car Pierre avait déjà cessé de manger à neuf heures.

*échouer à* se distingue seulement de *réussir à* par le fait que *échouer à* implique que l'action du complément ne s'est pas accomplie, mais il a les mêmes présuppositions que *réussir à*.

Les implications des verbes implicatifs négatifs ne sont pas exactement de même nature. Les verbes du premier sous-groupe impliquent seulement que l'action indiquée par le complément s'arrête, ils se combinent de préférence avec des verbes imperfectifs. *escalader le rocher* a ainsi le sens de *grimper sur le rocher* dans (121), qui implique (122). Dans (123) *escalader le rocher* a le sens d'*atteindre le sommet*, puisque *échouer à* se combine avec des verbes perfectifs comme *réussir à*. C'est pourquoi (123) implique à la fois (122) et (124). Le complément a un sens ambigu quand il se trouve après les verbes du dernier groupe. Dans (125), le complément peut ou bien avoir le sens imperfectif ou bien le sens perfectif. Si le complément est imperfectif, cela signifie que Pierre n'a même pas touché le rocher. Si le complément est perfectif, (125) implique (124):

- (121) Pierre a cessé d'escalader le rocher.  
 (122) Pierre n'escalade plus le rocher.  
 (123) Pierre a échoué à escalader le rocher.  
 (124) Pierre n'a pas escaladé le rocher.  
 (125) (a) Pierre { a évité } d'escalader le rocher.  
 (b) { a refusé }  
 (c) { s'est abstenu }

Le deuxième groupe des verbes implicatifs négatifs ne peut se diviser en sous-groupes. Il comprend<sup>21</sup>:

21: Givón a déjà proposé de voir en ce type de verbes des implicatifs doubles plutôt que des implicatifs simples.

décourager qn de	détourner qn de	garder qn de
dégoûter qn de	dissuader qn de	guérir qn de
désaccoutumer qn de	distraindre qn de ?	préservier qn de
déshabituer qn de	empêcher qn de/que	rebuter qn de
		retenir qn de

(126 a) et (127 a) impliquent respectivement (126 b) et (127 b). On ne peut pas, en même temps, affirmer (126 a) et nier (126 b) sans se contredire, et c'est la même chose pour (127 a) et (127 b):

- (126) (a) Pierre a dissuadé Marie de partir.  
 (b) Marie n'est pas partie.  
 (127) (a) Pierre n'a pas dissuadé Marie de partir.  
 (b) Marie est partie.

Comme présupposition de (126 a) et (127 a), je proposerai (128 a). (128 b) est la forme généralisée de (128 a), qui vaut pour tous ces verbes. Comme il fallait s'y attendre, (128) est l'inverse de (106):

- (128) (a) Marie avait l'intention de partir.  
 (b) Quelqu'un avait l'intention de faire l'action indiquée par le complément.

Comment expliquer que l'implication de (127 b) par (127 a) soit moins contestable que celle de (105 b) par (105 a)? Je ne suis pas en mesure de donner une réponse à cette question, mais, à mon avis, l'explication peut résider dans le fait que la présupposition, cette fois, désigne une action positive.

#### *Les verbes implicatifs simples*

Les verbes implicatifs simples ont pour caractéristique de n'obéir qu'à un seul postulat de sens contrairement aux verbes implicatifs qui obéissent à deux postulats de sens. Ces verbes se divisent en quatre groupes correspondant aux quatre postulats de sens (71), (72), (114) et (115), appelés verbes-SI (négatifs) et verbes-Seulement-SI (négatifs). Cela signifie pour les verbes-SI qu'il n'y a un rapport logique entre toute la proposition et le complément que lorsque la principale est positive. Pour les verbes-Seulement-SI, il n'y a un rapport logique que lorsque la principale est négative.

*Les verbes-SI* obéissent au postulat de sens (71), c.-à-d. qu'ils impliquent, quand la principale est positive, que le complément est vrai. Ils comprennent :

démontrer que	faire que <sup>22</sup>	voir <sup>23</sup> , regarder <sup>24</sup>
prouver que	impliquer que <sup>22</sup>	entendre, écouter <sup>24</sup>

(129) implique (131), tandis que (130) n'a pas d'implications :

- (129) Pierre a prouvé que la terre tourne autour du soleil.
- (130) Pierre n'a pas prouvé que la terre tourne autour du soleil.
- (131) La terre tourne autour du soleil.

*faire que* et *impliquer que* possèdent cette propriété que l'implication ne vaut pas nécessairement pour le locuteur, mais seulement pour la personne dont il cite l'opinion. Le locuteur peut même désavouer explicitement cette opinion. Le locuteur peut ainsi affirmer (132) ou (133) et nier (134) sans se contredire :

- (132) Ces chiffres ont fait que la décision, pour Pierre, est prise (mais pas pour moi).
- (133) Ces chiffres ont impliqué que la décision, pour Pierre, est prise (mais pas pour moi).
- (134) La décision est prise.

*Les verbes-SI négatifs* obéissent au postulat de sens (72), c.-à-d. qu'ils impliquent, quand la principale est positive, que le complément est faux, mais il n'y en a pas en français. *réfuter* serait un candidat possible, mais il prend toujours un substantif comme complément d'objet.

*Les verbes-Seulement-SI* ont pour caractéristique d'obéir au postulat de sens (114), c.-à-d. qu'ils impliquent, lorsque la principale est négative, que le complément est faux. Il n'y a, en français, qu'un seul verbe-Seulement-SI lexicalisé : *pouvoir*.

(135) implique ainsi (137), tandis que (136) n'a pas d'implications :

- (135) Pierre n'a pas pu partir.
- (136) Pierre a pu partir.
- (137) Pierre n'est pas parti.

En plus de *pouvoir*, il existe quelques locutions verbales plus ou moins synonymes de *pouvoir* :

22: ces verbes peuvent aussi être factifs. (A) peut impliquer (B),  
 (A) Les paroles de Pierre n'impliquent pas qu'il aime Sheila.  
 (B) Pierre aime Sheila.

23: il s'agit des constructions avec une proposition infinitive: Pierre a vu Sheila chanter.

24: il n'est guère possible de nier ces verbes, dans ces constructions.

avoir l'occasion de	être en mesure de	être en état de
avoir la possibilité de	être à même de	trouver l'occasion de

Ces locutions ont ceci de commun (avec *pouvoir*) que le sujet est toujours coréférentiel au sujet du complément, qui se réalise comme un infinitif.

*Les verbes- Seulement-SI négatifs* sont caractérisés par le fait qu'ils obéissent au postulat de sens (115), c.-à-d. qu'ils impliquent, quand la principale est négative, que le complément est vrai. (138) implique ainsi (140), tandis que (139) n'a pas d'implications:

- (138) Pierre n'a pas hésité à sortir.
- (139) Pierre a hésité à sortir.
- (140) Pierre est sorti.

Ces verbes comprennent:

balancer à	rechigner à	contester que?
craindre de	reculer à?	souçonner que
détester (de)	renâcler à?	
hésiter à	répugner à	

## Deuxième partie

### *Les verbes-bouchon*

Nous avons déjà défini les verbes-bouchon plus haut, et nous avons émis des doutes sur la question de savoir s'ils sont, en fait, des bouchons dans un sens absolu. Ce sont surtout les verbes déclaratifs et les verbes d'opinion qui ne semblent pas absolument étanches.

Les verbes déclaratifs (par exemple: *dire, affirmer, annoncer, déclarer*) laissent régulièrement passer toutes les présuppositions du complément lorsque la principale est négative. (141) présuppose (142), qui est également présupposée par (143)-(145):

- (141) Sheila regrette d'être enceinte.
- (142) Sheila est enceinte.
- (143) Pierre n'a pas dit que Sheila regrette d'être enceinte.
- (144) Pierre n'a pas nié que Sheila regrette d'être enceinte.
- (145) Pierre n'a pas prétendu que Sheila regrette d'être enceinte.

Il existe évidemment une autre interprétation de ces phrases, où la négation est métalinguistique, mais dans ce cas (142) est fausse, c.-à-d. que (141) n'a

plus de valeur de vérité, et c'est le bien-fondé de toute la phrase qu'on met en question.

Karttunen (cf. 1973) ouvre une discussion pour savoir si les verbes d'opinion (par exemple: *croire, estimer, supposer, espérer, douter*) sont des bouchons ou non. Cependant, il ne fait pas de doute que (146) présuppose (142):

(146) Pierre  $\left\{ \begin{array}{l} \text{croit} \\ \text{pense} \\ \text{estime} \\ \text{suppose} \\ \text{espère} \\ \text{doute} \end{array} \right\}$  que Sheila regrette d'être enceinte.

Il en découle que (147) contient une contradiction de la même manière que (148):

(147) Pierre  $\left\{ \begin{array}{l} \text{croit} \\ \text{pense} \\ \text{estime} \\ \text{suppose} \\ \text{espère} \\ \text{doute} \end{array} \right\}$  que Sheila regrette d'être enceinte et elle n'est pas enceinte.

(148) Sheila regrette d'être enceinte et elle n'est pas enceinte.

Un exemple du type (149), qui ne présuppose pas (142), fait cependant pencher la balance en faveur de la conclusion que ces verbes sont effectivement des bouchons:

(149) Pierre croit que Sheila est enceinte et il espère qu'elle le regrette.

A mon avis, (149) n'est pas un argument valable, puisqu'on a coordonné deux phrases très différentes. Dans la première coordonnée, le complément est seulement supposé, tandis qu'il est présupposé par la deuxième. On va ainsi de la supposition à la présupposition. Puisqu'on change d'attitude envers le complément, il ne faut pas s'étonner que (149) ne présuppose pas (142).

Il n'existe donc guère de bouchons dans un sens absolu, et il conviendrait peut-être mieux de les appeler des filtres, terme que Karttunen a réservé pour les opérateurs logiques: *si ... alors, et, ou ... ou*.

accorder	concourir	engager	insinuer
accréditer	condamner	enjoindre	inspirer
accuser	confesser <sup>25</sup>	enseigner	instruire
admettre	confier	entreprendre	interdire
adorer	confirmer	envisager	intimer
affirmer	conjuré	équivaloir	inviter
aider	conseiller	s'escrimer	juger
aimer	considérer	espérer	jurer
ajouter	consigner	essayer	se lasser
alléguer	consister	estimer	lire
ambitionner	conspirer	établir	méditer
annoncer	convenir	s'évertuer	menacer
appeler	convier	exceller	mentionner
s'appliquer	conter	exciter	mériter
apporter	convoiter	exclure	mettre
appréhender	crier	s'excuser	narrer
s'apprêter	croire	exercer	nécessiter
arguer	décider	exhorter	nier
arrêter que	déclarer	exiger	noter
aspirer	déconseiller	expliquer	occuper
assigner	décréter	s'exposer	offrir
assurer	déduire	se flatter	s'opposer
s'attacher	défendre	former	ordonner
attendre	défier	gager	organiser
attester	délibérer	gagner	paraître
augurer	demander	garantir	parier
autoriser	démentir	geindre	parler
avertir	déposer	gémir	pencher
aviser	désespérer	glisser	penser
avouer <sup>25</sup>	désirer	grogner	permettre
brûler	destiner	grommeler	se piquer
certifier	devoir	gueuler	porter
changer	se dévouer	habiliter	poser
charger	dire	haïr	postuler
chercher	discipliner	hurler	pourvoir
choisir	disposer	imaginer	prêcher
citer	divulguer	imposer	préciser
commander	donner	inaugurer	préconiser
comploter	s'écrier	inciter	prédire
comporter?	écrire	incliner	prédisposer
compter	s'efforcer	induire	préférer
concéder	s'employer	inférer	préméditer
conclure	encourager	s'ingénier	préparer

25: ces verbes peuvent prendre le sens de *reconnaître*. Dans ce cas, ils sont factifs.

présager	réclamer	sembler	télégraphier
prescrire	redire	signaler	téléphoner
presser	redouter	signifier	témoigner
présumer	réfléchir	solliciter	tendre
présupposer	régler	sommer	tenir
prétendre	remonter	songer	tenter
se prêter	répandre	se soucier de	tolérer
prétexter	répéter	souhaiter	trancher
prévenir	répondre	souligner	travailler
prévoir	représenter	soupirer	trembler
prier	reprocher	soutenir	trouver
proclamer	requérir	spécifier	valoir
projeter	réserver	stimuler	se vanter
promettre	résoudre	stipuler	veiller
proposer	rétorquer	suffire	vérifier
protester	ricaner	suggérer	viscr
publier	riposter	supplier	vouloir
raconter	risquer	supposer	
rapporter	ruminer	tâcher	

### Conclusion

Il ressort de ces listes qu'il y a une relation étroite entre la construction des verbes et le groupe auquel ils appartiennent. Pour les verbes semi-factifs, la construction complétive constitue ainsi une condition nécessaire de la factivité, mais il n'y a pourtant aucun cas où une construction est une condition suffisante pour qu'un verbe quelconque entre dans un groupe donné. Presque tous les verbes du deuxième groupe des implicatifs se construisent avec un complément d'objet direct, et ils introduisent l'infinitif par *à*, mais il existe d'autres verbes avec la même construction, par exemple *aider qn à*, qui n'ont pas d'implications quant à la valeur de vérité du complément.

Pour qu'un verbe soit factif ou implicatif, il faut d'une part qu'il possède la propriété sémantique appropriée, d'autre part qu'il entre dans la bonne construction. La réunion de ces deux éléments donne comme résultat, par exemple pour *accepter*, un verbe factif avec une complétive et un verbe implicatif avec un infinitif.

Ole Mørdrup  
Copenhague

26. *signifier* peut prendre le sens d'un verbe-SI.

### Résumé

J'ai essayé, dans cet article, d'une part de dresser des listes exhaustives des verbes factifs et des verbes implicatifs, et d'autre part d'examiner si ces propriétés sémantiques correspondaient à des faits syntaxiques. Il existe en français environ 500 verbes qui prennent un complément phrastique, soit sous la forme d'une complétive, soit sous la forme d'un infinitif. Ces verbes ont été répartis dans les différentes catégories. Il s'avère qu'il n'existe pas de construction qui soit une condition à la fois nécessaire et suffisante pour qu'un verbe quelconque appartienne à une classe donnée, bien qu'il y ait une grande régularité dans les constructions de chaque classe. Il s'agit toujours d'une réunion de deux éléments. Il faut que le verbe possède la propriété sémantique appropriée et qu'il entre dans la bonne construction. Plusieurs verbes peuvent, suivant la construction, appartenir à des classes différentes. *oublier* est ainsi un verbe factif avec une complétive et un verbe implicatif dans la construction infinitive.

### Bibliographie

- Austin, John L. (1962) «How to do Things with Words» (cité d'après l'édition de Oxford Univ. Press Paperback 1971).
- Blinkenberg, Andreas (1960) *Le problème de la transitivité en français moderne*, Munksgård, Copenhague.
- Boysen, Gerhard (1971) *Subjonctif et hiérarchie*. Odense Univ. Press, Odense.
- Caput, J. et J.-P. (1969) *Dictionnaire des verbes français*. Larousse, Paris.
- Ducrot, Oswald (1972) *Dire et ne pas dire*. Hermann, Paris.
- Givón, Talmy (1972) «Implications, Presuppositions and the Time-Axis of Verbs», Indiana Univ. Linguistics Club, Bloomington, Ind.
- Karttunen, Lauri (1971 a) «Implicative Verbs». *Language* 47.2, Baltimore.
- (1971 b) «The Logic of English Predicate Complement Constructions». Indiana Univ. Linguistics Club, Bloomington, Ind. Traduction française: *Langages* 30, Paris 1973.
- (1971 c) «Some observations on Factivity». *Papers in Linguistics* 4.1, Springfield, Ill.
- (1973) «Presuppositions of Compound Sentences». *Linguistic Inquiry* 4.2, Cambridge, Mass.
- Keenan, Edward L. (1971) «Two Kinds of Presupposition in Natural Language». Dans *Studies in Linguistic Semantics*, eds. Fillmore & Langendoen. Holt, Rinehart & Winston, New York.
- Kiparsky, Paul et Carol (1971) «Fact». Dans *Semantics*, eds. Steinberg & Jakobovits, Cambridge Univ. Press, Cambridge.
- Lyons, John (1971) *Introduction to Theoretical Linguistics*. Cambridge Univ. Press, Cambridge.
- Morgan, Jerry (1969) «On the Treatment of Presupposition in Transformational Grammar». *Papers from the Fifth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago.
- Nordahl, Helge (1969) *Les systèmes du subjonctif corrélatif*. Universitetsforlaget, Bergen.

### Résumé

J'ai essayé, dans cet article, d'une part de dresser des listes exhaustives des verbes factifs et des verbes implicatifs, et d'autre part d'examiner si ces propriétés sémantiques correspondaient à des faits syntaxiques. Il existe en français environ 500 verbes qui prennent un complément phrastique, soit sous la forme d'une complétive, soit sous la forme d'un infinitif. Ces verbes ont été répartis dans les différentes catégories. Il s'avère qu'il n'existe pas de construction qui soit une condition à la fois nécessaire et suffisante pour qu'un verbe quelconque appartienne à une classe donnée, bien qu'il y ait une grande régularité dans les constructions de chaque classe. Il s'agit toujours d'une réunion de deux éléments. Il faut que le verbe possède la propriété sémantique appropriée et qu'il entre dans la bonne construction. Plusieurs verbes peuvent, suivant la construction, appartenir à des classes différentes. *oublier* est ainsi un verbe factif avec une complétive et un verbe implicatif dans la construction infinitive.

### Bibliographie

- Austin, John L. (1962) «How to do Things with Words» (cité d'après l'édition de Oxford Univ. Press Paperback 1971).
- Blinkenberg, Andreas (1960) *Le problème de la transitivité en français moderne*, Munksgård, Copenhague.
- Boysen, Gerhard (1971) *Subjonctif et hiérarchie*. Odense Univ. Press, Odense.
- Caput, J. et J.-P. (1969) *Dictionnaire des verbes français*. Larousse, Paris.
- Ducrot, Oswald (1972) *Dire et ne pas dire*. Hermann, Paris.
- Givón, Talmy (1972) «Implications, Presuppositions and the Time-Axis of Verbs», Indiana Univ. Linguistics Club, Bloomington, Ind.
- Karttunen, Lauri (1971 a) «Implicative Verbs». *Language* 47.2, Baltimore.
- (1971 b) «The Logic of English Predicate Complement Constructions». Indiana Univ. Linguistics Club, Bloomington, Ind. Traduction française: *Langages* 30, Paris 1973.
- (1971 c) «Some observations on Factivity». *Papers in Linguistics* 4.1, Springfield, Ill.
- (1973) «Presuppositions of Compound Sentences». *Linguistic Inquiry* 4.2, Cambridge, Mass.
- Keenan, Edward L. (1971) «Two Kinds of Presupposition in Natural Language». Dans *Studies in Linguistic Semantics*, eds. Fillmore & Langendoen. Holt, Rinehart & Winston, New York.
- Kiparsky, Paul et Carol (1971) «Fact». Dans *Semantics*, eds. Steinberg & Jakobovits, Cambridge Univ. Press, Cambridge.
- Lyons, John (1971) *Introduction to Theoretical Linguistics*. Cambridge Univ. Press, Cambridge.
- Morgan, Jerry (1969) «On the Treatment of Presupposition in Transformational Grammar». *Papers from the Fifth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago.
- Nordahl, Helge (1969) *Les systèmes du subjonctif corrélatif*. Universitetsforlaget, Bergen.

- Newmeyer, Frederic J. (1969) «The Underlying Structure of the Begin-Class Verbs». *Papers from the Fifth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago.
- Robert, Paul (1951–64) *Dict. alphabétique et analogique de la langue française I–VI*. Paris.
- Sandfeld, Kr. (1965 a) *Les propositions subordonnées*. Droz, Genève.
- (1965 b) *L'infinitif*. Droz, Genève.
- Zuber, Ryszard (1972) *Structure présuppositionnelle du langage*. Dunod, Paris.